

20 B
JUSTICE DES GABELLES DE BRESSE

Cette juridiction, qui connaissait exclusivement des affaires relatives aux droits sur les sels, n'a laissé que quelques pièces isolées

Le tribunal se composait d'un juge, d'un lieutenant et d'un procureur du roi.

Les appels des juges des gabelles étaient portés à la cour des aides, en l'occurrence le parlement de Dijon.

Fonds complémentaires

Archives dép. Ain : C 1026 et C 1034. Ces documents concernent surtout la perception de la crue du sel et son emploi pour l'entretien des chemins de la province.

- 20 B 1 **Pièces isolées** : procédure contre un joueur de vielle de Béréziat qui transportait du sel en fraude (1683), rébellion à Montluel (1738) ; deux commissions de gardes pour les brigades de Pressiat et Cormoz (1763) 1683-1763